

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 22 ET 23 MAI 2023

Point 11 de l'ordre du jour

**Transmission au Conseil communal de la proposition déposée par
Mme Elodie Surchat et M. Martin Rauber, au nom du groupe PS,
d'augmenter le nombre de membres du Conseil général à 70**

Lors de la séance du 20 mars 2023, Mme Elodie Surchat et M. Martin Rauber ont déposé la proposition citée en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

La proposition a été transmise au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 24 avril 2023, ledit Bureau l'a déclarée recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal de la proposition déposée par Mme Elodie Surchat et M. Martin Rauber, au nom du groupe PS, d'augmenter le nombre de membres du Conseil général à 70.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

La Présidente

Camille Lavalette

La Secrétaire

Nicole Jacqueroud

Proposition d'augmenter le nombre de membres du Conseil général à 70

« Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Comme vous le savez, notre Commune a franchi le cap des 26'000 âmes. Depuis la fusion avec La Tour-de-Trême en 2006, et la création de ce Conseil général, Bulle a bien grandi.

Selon nous, il est temps d'adapter le nombre de Conseillères et Conseillers à cette progression et de faire passer de 50 à 70 les membres de notre Parlement.

Afin de répondre au développement de notre Ville, de nouvelles commissions ont vu le jour. Pour en faire partie, les groupes politiques trouveront plus facilement des personnes s'il y a plus de Conseillères et de Conseillers généraux.

A titre d'exemple, Fribourg propose 80 membres pour 38'000 habitant·e·s et Vevey 100 pour 22'000. Davantage de Conseillères et de Conseillers au Législatif permettra également de mieux représenter la population bulloise.

Pour toutes ces raisons, nous proposons d'augmenter le nombre de membres du Conseil général à 70, dès la prochaine législature.

Je vous remercie de votre attention. »